



Que faire en cas de décès de la personne accueillie à domicile

■ Durée

1 demi-journée

■ Public

Intervenant à domicile

■ Pré-requis

Aucun

■ Validation

Attestation de formation

■ Lieu

Greta Poitou-Charentes
Agence de Châtelleraut

■ Dates

Nous contacter

■ Tarif

Demander un devis

Objectif

Connaître les gestes et les formalités nécessaires quand une personne vient de mourir

Contenu

- Rôle du médecin
 - Survenue de décès en semaine, de nuit, en week-end ...Que faire ?
 - La constatation du décès
 - Le certificat de décès
- La demande de transport de corps
- Relation avec les familles
- La toilette et l'habillage du défunt
- Relation avec les pompes funèbres choisies par la famille
 - Soins de conservation
 - Organisation des obsèques

Modalités

- Apports théoriques et pratiques à partir de cas concrets
- Échanges d'expérience
- Support de cours

Pour toute information complémentaire :

05 49 88 22 66

commercial.greta.agence-chatelleraut@ac-poitiers.fr

www.greta-poitou-charentes.fr